

LE DEVOIR



LES SPORTS

Les Expos ouvrent leur saison avec succès à Chicago

Page B 6

LE MONDE

La Chine permet une visite à l'équipage de l'avion-espion

Page B 5



VOL. XCII N° 71

LE MARDI 3 AVRIL 2001

87c + TAXES = 1\$

Pound compte rétablir la crédibilité du CIO

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Entouré d'une dizaine d'«olympiens» canadiens, le Montréalais Dick Pound a annoncé hier matin sa candidature au poste de président du Comité international olympique (CIO). Et pour s'attirer le vote des 125 membres du comité, M. Pound a choisi de miser sur l'éthique, l'éducation de la jeunesse et la lutte antidopage.

«Je suis d'abord et avant tout le candidat du mouvement olympique dans son ensemble. Je suis un olympien», a expliqué M. Pound lors d'une conférence de presse dans un hôtel de Montréal. «Après 23 ans comme membre du CIO, je pose avec une réelle anticipation [sic] ma candidature, convaincu que je puis apporter une contribution davantage significative à un mouvement et une institution auxquels j'ai consacré ma vie.»

Dick Pound veut rétablir l'image et la crédibilité du CIO, qui ont été sévèrement entachées par le scandale de corruption de Salt Lake City et par le dopage sportif. «Les athlètes doivent avoir confiance dans le système qui est en place. Aussitôt que la confiance sera établie et que les athlètes seront sûrs que ceux qui se droguent vont se faire prendre, le dopage va s'éliminer de lui-même.»

S'il est élu président du CIO, M. Pound a indiqué que son plus grand défi sera de sensibiliser les jeunes à l'importance des olympiades. «Je veux leur faire comprendre que le sport est une façon de s'éduquer et qu'un système éthique y est attaché.» Il veut également faire des membres du CIO des «leaders mondiaux pour la promotion d'un

VOIR PAGE A 8: POUND



Photographié en compagnie de la championne olympique Myriam Bédard, Dick Pound a confirmé hier sa candidature au poste de président du Comité international olympique. L'élection aura lieu au mois de juillet prochain.

Milosevic refuse d'être traité comme un criminel

Les charges s'accumulent contre l'ancien président yougoslave

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET L'ASSOCIATED PRESS

Belgrade — Slobodan Milosevic ne veut pas être «traité comme un criminel». Au lendemain de sa reddition, l'ancien président yougoslave a déposé hier un recours contre son placement en détention. Mais les charges pesant contre lui se sont alourdies, la police l'accusant d'avoir incité sa garde personnelle à ouvrir le feu sur les officiers venus l'arrêter.

L'ancien président yougoslave a également reconnu, dans son recours, que Belgrade a secrètement financé les armées des Serbes de Bosnie et de Croatie. Cet aveu intervient alors que le Tribunal pénal international (TPI), qui a déjà inculpé Milosevic de crimes de guerre commis au Kosovo, s'apprête à signer «au plus tard début mai», une nouvelle inculpation éclairant son rôle pendant le conflit en Bosnie-Herzégovine.

Après avoir passé sa première nuit en prison, l'ancien maître de Belgrade a signé un document de trois pages, dans lequel il dénonce une procédure «politique» et une arrestation orchestrée par les Occidentaux, «dictée par les capitales des forces qui ont perpétré l'agression contre notre pays», soit les frappes de l'OTAN en 1999.

Dans ce texte tapé à la machine et distribué par son avocat Toma Fila, Milosevic accuse le nouveau gouvernement de l'avoir mis en prison pour «tenir de longues années de travail, en particulier parce que moi, dans l'intérêt de l'Etat et du peuple, je me suis opposé aux puissances mondiales». Il déclare qu'il refuse d'être traité comme un criminel pour avoir fait de son mieux pour son pays.

Par ces aveux, Milosevic, en prison s'est défendu des accusations de détournements de fonds

VOIR PAGE A 8: CRIMINEL

Washington confirme une aide de 50 millions à Belgrade

ÉCONOMIE

Guerre du bois d'œuvre: les Américains tirent la première salve

Page B 1

PERSPECTIVES

Citoyens spectateurs

Deux mois après s'être mis en branle, le comité de transition de Montréal pourrait bien avoir trouvé l'élan qui lui permettra de se rendre au bout de son difficile voyage. Seule ombre au tableau dans cette grande aventure, les citoyens semblent avoir été une fois de plus oubliés sur le quai.

Le comité de transition dressait, vendredi, un bilan positif de ses soixante premiers jours d'activités. Nomination d'un président d'élection et lancement du concours pour le choix du directeur général de la nouvelle ville, approbation de plus d'une soixantaine d'engagements de crédits des municipalités, création d'un site Internet pour informer les citoyens mais, surtout, participation de plus de 500 élus et gestionnaires municipaux dans près de 60 groupes de travail... l'équipe présidée par Monique LeFebvre n'a pas perdu de temps.

L'essentiel du travail reste bien sûr encore à faire. Plusieurs groupes de travail ne se sont pas encore mis à la tâche.

Les principaux enjeux tels que la préparation du premier budget de la nouvelle ville, l'organisation des services, ou l'harmonisation des conventions collectives font encore l'objet d'examen préliminaires. Les cyniques auront remarqué que l'on demande déjà au

VOIR PAGE A 8: CITOYENS

INDEX

7-8313-0006-5	Annances..... B 6	Idées..... A 7
	Avis publics... A 4	Monde..... B 5
	Bourse..... B 4	Mots croisés... A 4
	Culture..... B 8	Météo..... B 6
	Économie..... B 1	Sports..... B 6
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

De petits pays au poids déterminant

Une entente sur la ZLEA pourrait dépendre des petits États en développement, ceux-là mêmes qui ont bloqué l'OMC à Seattle

Sommet des Amériques 2001

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Troisième d'une série de cinq textes

Les manifestants aiment croire que ce sont eux, à Seattle, qui ont empêché le lancement d'une nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'honneur revient plutôt en large partie aux petits pays en

développement, y compris ceux maintenant associés au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Leur refus de jouer le jeu a servi d'avertissement. On ne pourrait plus ignorer leur insatisfaction au sujet des accords de l'OMC comme on se préparait à le faire en décembre 1999. Il y avait pourtant eu des signes avant-coureurs de cette frustration, et ce, pas plus loin que dans les Amériques.

Dès les premières discussions sur la ZLEA, en 1995, la Jamaïque a insisté

sur la création d'un groupe de travail sur les petites économies parce qu'elle était persuadée que leurs préoccupations seraient noyées autrement, de raconter Don Mackay, conseiller spécial de la Fondation canadienne pour les Amériques et ancien négociateur de l'ALENA.

La même année, les ministres du Commerce du continent américain décidaient donc de mettre sur pied le

VOIR PAGE A 8: PAYS

Ottawa

87 manifestants arrêtés dans le calme

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

C'est bredouilles que sont repartis hier en fin d'après-midi les manifestants anti-mondialisation venus réclamer devant l'édifice des Affaires étrangères et du Commerce international les textes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Bredouilles et avec 87 compagnons en moins.

C'est toutefois dans une atmosphère de fête, sans violence aucune comme ils l'avaient promis, que 87 des manifestants ont tenté de franchir les barrières érigées autour de l'édifice Lester B. Pearson. La police d'Ottawa-Carleton et la GRC avaient en moins une soixantaine d'agents sur le terrain en permanence. Plusieurs autres attendaient à l'intérieur tandis que certains étaient postés sur les toits.

Les manifestants sont arrivés devant le ministère vers 7h30 rue Sussex, qui avait été partiellement fermée à la circulation. Peu à peu, une atmosphère de

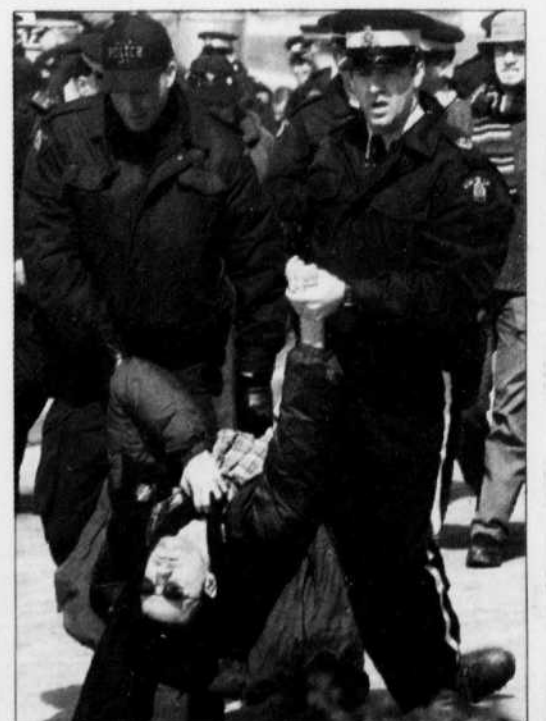
fête s'est installée, certains dansant au son des tam-tams, chantant ou se dandinant perchés sur des échasses. Environ 400 personnes étaient présentes.

C'est à 10h30 que les actes de désobéissance civile ont commencé. Deux par deux, les manifestants se sont rendus aux barrières et, devant les policiers, ont lu leur «mandat de perquisition citoyenne», un texte d'une page dans laquelle ils expliquent leurs revendications.

«Au nom de la démocratie et du droit fondamental de tous les citoyens et citoyennes de ce pays de savoir ce que notre gouvernement est en train de négocier en notre nom, nous sommes ici pour exiger qu'on nous remette l'intégralité des textes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques», dit le texte. «Le ministre [du Commerce international Pierre Pettigrew] savait

VOIR PAGE A 8: MANIFESTANTS

■ Lire aussi en page A 7:
Le français, langue américaine



Des policiers procèdent à l'arrestation d'un manifestant devant l'édifice des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Marijuana

Une autre récolte de rêve

La SQ reste impuissante à freiner la culture de cannabis

Même en attaquant les Hells Angels à la racine dans le cadre de l'opération Printemps, les policiers n'ont pas réussi à ébranler l'industrie illicite de la marijuana. La récolte 2001 s'annonce tout aussi imposante et lucrative que les précédentes.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Deux pièces de dimensions normales dans une maison de ville contiennent cent plants de marijuana hydroponique. À raison de trois récoltes par an, l'horticulteur du monde interlope produit 75 livres de tabac d'une valeur brute de 225 000 \$. Dans la rue, un groupe criminel structuré gonfle les revenus à 675 000 \$. Pour cent plants.

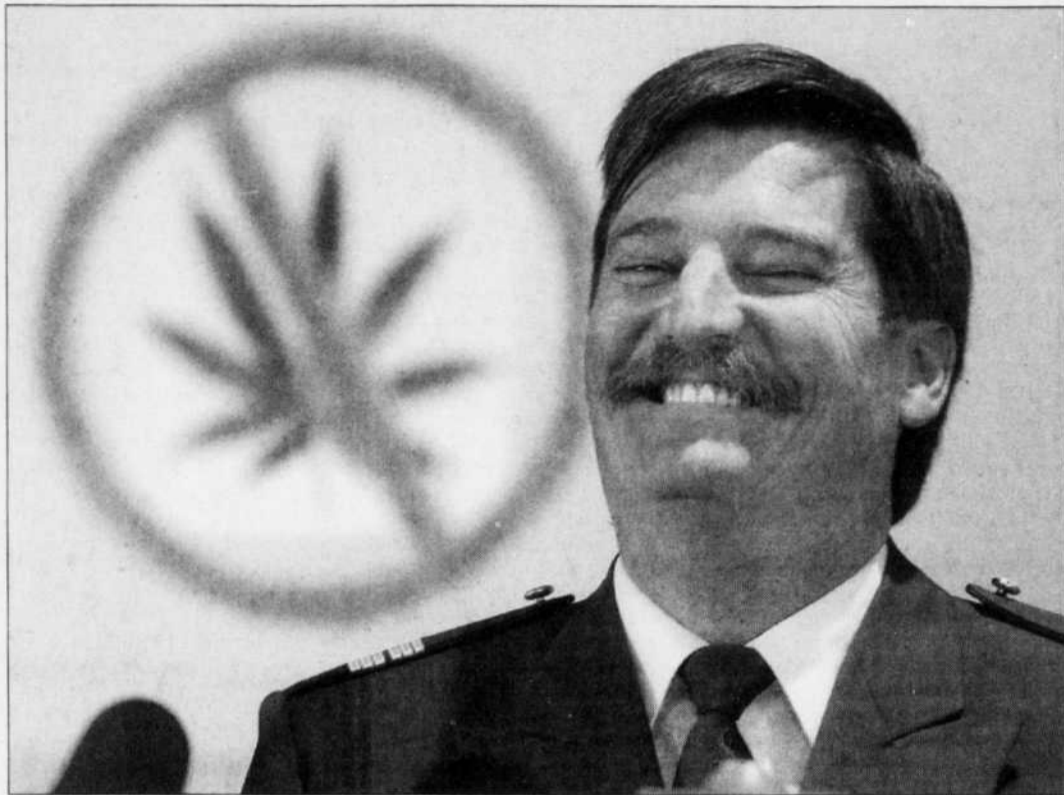
La culture de la marijuana est à la base des activités des groupes de motards. L'herbe interdite leur permet d'asseoir leur pouvoir. Les policiers saisissent mal l'ampleur de ce trafic répandu. Ce commerce rapporte «des centaines de millions de dollars par an», estime le sergent Jean Audet, spécialiste des drogues à la direction de la lutte contre le crime organisé de la Sûreté du Québec (SQ).

À Highwater, à deux pas de la frontière canado-américaine, les policiers ont saisi le 1^{er} juin dernier 18 000 plants d'une valeur de 20 millions de dollars (les prix varient en fonction de la qualité). À Montréal, ils ont découvert en décembre quatre serres hydroponiques abritant 1900 plants d'une valeur de 2,5 millions de dollars, et ainsi de suite.

En terre agricole, en serre ou en résidence privée, la marijuana pousse comme de la mauvaise herbe dans tout le sud du Québec. Pour la SQ, il s'agit d'un fléau qui nécessite une lutte de tous les instants dans le cadre de l'opération Cisaïlle. Depuis 1999, le programme a permis de détruire près de 400 000 plants par an.

La culture de la marijuana a été à l'origine d'un meurtre et de trois tentatives de meurtres au Québec en 2000. Un policier de Saint-Adolphe-D'Howard doit la vie à son gilet pare-balles. Son agresseur protégeait une plantation. Il a visé le cœur. Pour reprendre l'expression du sergent Audet, «on est loin du flower power».

La SQ a livré une présentation visuelle instructive hier lors du lancement de l'édition 2001 de Cisaïlle. Les images révèlent que les horticulteurs ne plaisantent pas avec le business. Ils patrouillent les champs armés de mitraillettes AK-47, ils disposent des pièges à castors agrémentés de clous autour des plantations, ils menacent les agriculteurs qui as-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le capitaine Richard Bruneau, directeur-adjoint de la lutte contre le crime organisé à la SQ, hier lors du lancement de l'Opération Cisaïlle 2001.

sistent, impuissants, à l'invasion de leurs terres. Aucun d'entre eux n'a pris le risque de porter plainte à ce jour.

La SQ a surtout détruit des plants situés en terres agricoles lors de la première année d'intervention en 1999, avec un budget de 500 000 \$. Elle a développé le volet enquête l'an dernier et poursuivra dans la même voie cette année avec un budget de 750 000 \$.

L'accent sera mis sur le démantèlement des installations en serres, où sont produites les repousses qui vont en terre. En date du 31 mars, les enquêteurs ont saisi 47 000 plants d'intérieur contre 21 000 l'année précédente.

Selon le sergent Audet, l'intervention champêtre des policiers a forcé les groupes criminels à transférer une partie de la production de la terre à la serre, où ils sont plus faciles à traquer. Une serre en milieu urbain laisse des traces, comme par exemple des détournements d'électricité. Hydro-Québec évalue à 30

millions de dollars par an les pertes subies en raison du tripage de compteurs en la matière.

Les policiers ne se font pas d'illusion sur l'impact de leur intervention. Le prix de la marijuana sur la rue reste stable (10 à 20 \$ le gramme selon la qualité et la région) depuis cinq ans; un signe évident de la prospérité de l'industrie.

La vague d'arrestation au sein des Hells n'y changera rien. Selon les policiers, l'organisation ne s'implique jamais dans la production et laisse des sous-traitants accomplir les basses tâches. À peine 601 des 1398 dossiers ouverts en 2000, soit 43 % du total, ont débouché sur des accusations ou des enquêtes avec suspects encore ouvertes. Huit individus détenaient un statut officiel (membre en règle ou prospect) au sein des Hells Angels et des Bandidos.

La SQ demande encore la collaboration de la population, par l'entremise de la ligne Info-crime (1-800-711-1800), afin de ralentir la récolte estivale.

EN BREF

Offre d'achat sur l'île Dorval

(Le Devoir) — Les 57 résidents saisonniers de l'île Dorval, au sud de Montréal, pensent avoir trouvé le moyen de protéger leur quiétude en dépit des fusions municipales: ils achèteront purement et simplement leur île. Selon Radio-Canada, une offre d'achat pour l'ensemble des biens communs de cette municipalité, qui ne compte officiellement qu'un seul habitant, aurait déjà été présentée au conseil municipal. Elle porterait notamment sur la salle communautaire, la piscine municipale, le traversier et le réseau d'aqueduc. Elle viserait à transformer l'île en association de condominiums. L'opération n'empêcherait pas le rattachement de la petite municipalité à la nouvelle ville de Montréal mais permettrait à ses résidents, espèrent ces derniers, d'exercer le contrôle sur son développement et ainsi que sur les activités qui pourront s'y dérouler. Interrogée par Radio-Canada, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a fait savoir qu'elle rejetait d'ores et déjà le projet, les biens publics ne pouvant ainsi être vendus à des particuliers.

Chevrette confirme le début des grands chantiers

(Le Devoir) — Convenant de l'état pitoyable des routes du Québec, le ministre des Transports, Guy Chevrette, a annoncé des travaux de réfection majeurs sur l'ensemble du réseau routier lors d'une allocution présentée hier à l'occasion du 36^e congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR). L'annonce arrive quatre jours après le dépôt du budget Marois, qui faisait état d'investissements supplémentaires de 415 millions en cinq ans dans les infrastructures routières. M. Chevrette estime que «ça coûtera des millions et des milliards» pour réaliser ce projet d'envergure qui pourrait s'échelonner sur une période de dix ans. Le ministre envisagerait la contribution du secteur privé (le gouvernement a adopté en décembre la loi 164, autorisant le partenariat avec l'entreprise privée dans les infrastructures de transport), d'Ottawa, ou d'autres ministères, tel celui de l'Environnement. M. Chevrette rendra public un plan de reconstruction du réseau d'ici à la fin de l'année, a-t-on affirmé au cabinet du ministère.

Le nombre d'assistés sociaux a baissé de 7 %

(PC) — La croissance de l'économie a favorisé la création d'emplois et entraîné une baisse de 7 % du nombre d'assistés sociaux au Québec au cours de la dernière année. De mars 2000 à mars 2001, 42 000 personnes ont quitté les listes de l'aide sociale, qui en comptent maintenant 577 000. En mars 1996, on en dénombrait plus de 813 000. Les baisses les plus significatives ont été constatées en Outaouais (-10 %), à Laval (-8,4 %), en Gaspésie (-7,6 %) et dans la région de Québec (-7,4 %). Des réductions de 8,4 %, 7,1 % et de 5,8 % ont été constatées respectivement à Laval, en Montérégie et à Montréal. C'est toujours dans la métropole et dans ses banlieues qu'est concentré le plus grand nombre d'assistés sociaux, soit plus de 300 000 personnes représentant 52 % des prestataires, indiquent les plus récentes données du ministère de la Solidarité sociale. Mais la situation s'améliore. Depuis cinq ans, le nombre d'assistés sociaux est en baisse constante. Un total de 236 249 prestataires ont quitté les programmes d'aide sociale, une réduction globale de 29 % depuis 1996.



Chantal Hébert

Les rendez-vous manqués de Mercier

Jusqu'à la semaine dernière, les élections partielles de lundi dans la circonscription montréalaise de Mercier s'annonçaient comme le premier test sur le terrain du nouveau premier ministre Bernard Landry.

En l'absence d'une course au leadership digne de ce nom, le vote aurait au moins permis de prendre le pouls d'une frange importante d'électeurs péquistes.

Si elle ne fournit pas nécessairement un échantillon typique de l'électorat du Parti québécois à l'échelle du Québec, la circonscription de Mercier est suffisamment représentative de courants importants au sein de cette formation pour qu'en temps normal, on puisse y déceler une tendance.

Même si, en 1998, en pleine guerre contre le déficit et avec Lucien Bouchard à la barre, le PQ avait remporté Mercier avec 55 % des suffrages, cette fois-ci, le test ne s'annonçait pas comme une formalité.

Le recrutement par les libéraux d'une candidate dont la personnalité colle assez bien à la circonscription et, surtout, la présence dans l'aire d'un candidat associé à une gauche habituellement acquise au Parti québécois donnaient à penser que la donne pourrait être appelée à changer.

Au minimum, le vote dans Mercier aurait dû permettre de vérifier s'il y a ou non un pourcentage significatif d'électeurs disposés à prendre le risque d'expédier le PQ dans l'opposition pour manifester leur mécontentement devant ce qu'ils perçoivent comme un virage net vers la droite pendant les années au pouvoir de leur formation.

Dans ce contexte, le dépôt du premier budget Marois en pleine campagne électorale aurait également permis de voir comment des électeurs urbains réagissent à l'écart qui sépare le discours résolument anti-pauvreté de M. Landry des intentions nettement plus floues dans la pratique de son gouvernement.

La controverse tardive entourant la candidature de Claudel Toussaint permettra désormais à Bernard Landry de faire l'économie de cette première épreuve électorale.

Si le PQ a de la difficulté à conserver la circonscription de Mercier ou même s'il la perd lundi prochain, on imputera le résultat à des circonstances essentiellement locales. Dans les rangs péquistes, cela aura au moins pour effet d'amortir l'impact psychologique d'une performance potentiellement médiocre.

Et dans l'autre hypothèse, à première vue improbable où le PQ remporterait le vote de façon aussi éclatante qu'en 1998, tout le crédit de la victoire rejaillirait forcément sur Bernard Landry dont la formation aurait triomphé malgré un candidat lourdement hypothéqué par ses démêlés conjugaux.

Mais le scénario d'une grosse victoire péquiste est d'autant moins probable qu'en prenant quatre jours pour confirmer leur appui à M. Toussaint, M. Landry et le PQ n'ont rien fait pour aider sa cause.

S'il a fallu presque l'équivalent d'une semaine ouvrable à son propre parti pour décider de continuer à l'appuyer, combien de minutes faudra-t-il à un électeur pour se résoudre à l'écartier une fois dans l'isoloir?

Surtout que, dans les circonstances actuelles, les électeurs de Mercier auraient raison de penser que le candidat qu'on leur propose n'occupera pas de sitôt le même genre de place que ses prédécesseurs au sein de la députation gouvernementale.

Pourquoi alors maintenir M. Toussaint en place après lui avoir mis autant de plomb dans l'aile en hésitant publiquement à venir à sa rescousse?

Dans les faits, le premier ministre Landry aurait couru de plus grands risques en se ralliant aux nombreux avis qui l'incitaient à se départir purement et simplement de son candidat qu'en s'exposant aux critiques que lui valent son maintien.

Si le PQ avait écarté M. Toussaint à une date aussi tardive, il n'aurait pu lui substituer un autre porte-étendard. En l'absence d'un candidat du gouvernement sur le bulletin de vote, bon nombre de partisans péquistes auraient été enclins à reporter leur appui sur l'indépendant Paul Cliche. Au minimum, le retrait péquiste aurait ouvert la voie à un coup d'éclat de la gauche dans Mercier et peut-être même à sa victoire.

À titre de figure de proue d'un nouveau parti, Paul Cliche, s'il était élu, ne serait-il pas en droit de réclamer la même visibilité à l'Assemblée nationale que Mario Dumont?

En refusant de faire à une voix de gauche une place équivalente à celle de droite de l'Action démocratique, le gouvernement Landry n'indisposerait-il pas encore davantage son aile sociale-démocrate?

Dans tous les scénarios, une bonne performance de Paul Cliche dans Mercier donnerait un puissant élan à la mise en place d'un parti de gauche à l'échelle du Québec à temps pour les prochaines élections.

L'avènement d'une telle concurrence sur son flanc gauche assombrirait considérablement les perspectives de réélection du Parti québécois. Il pourrait suffire que 5 % de ses électeurs se rallient à une telle formation pour que cela lui coûte le pouvoir.

À tout prendre, une percée importante de la gauche dans Mercier constituerait un résultat nettement plus encombrant pour le premier ministre que l'ajout d'un canard boiteux dans son caucus ou même un gain pour les libéraux de Jean Charest.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.



Claudel Toussaint



Paul Cliche

LES ACTUALITÉS

Santé

Les régies régionales survivront

Rémy Trudel entend toutefois revoir l'étendue de leurs pouvoirs

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, n'a pas l'intention de faire disparaître les régies régionales de la santé, mais il déposera d'ici quelques semaines un projet de loi qui redéfinira très clairement leurs rôles et leurs pouvoirs au sein du système de santé.

«Il faut identifier clairement qui dirige dans la santé et les services sociaux. Je vais déposer un projet de loi à l'Assemblée nationale d'ici quelques semaines sur la gouvernance nationale, régionale et locale dans le réseau de la santé et des services sociaux dans lequel nous investissons 17 milliards de nos taxes et impôts», a indiqué le ministre Trudel, dans une entrevue accordée au *Devoir* vendredi dernier.

Alors que le pouvoir détenu par les régies a maintes fois fait l'objet

de grincements de dents au sein du gouvernement péquiste, le nouveau ministre de la Santé semble bel et bien avoir écarté tout projet d'abolir les 18 instances qui gèrent l'énorme réseau des services de santé. Remises en question par l'ex-président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, qui a démissionné depuis, les régies avaient aussi fait l'objet de sévères critiques de la part de Pauline Marois.

«On ne peut pas diriger une organisation qui gère 17 milliards à partir d'un seul individu pour 18 régions du Québec. Ça prend 18 organismes sur le terrain qui fonctionnent en réseau pour les malades», pense quant à lui Rémy Trudel, qui a joué un rôle important dans la naissance de ces dernières à la fin des années 1980.

Le ministre de la Santé n'en croit pas moins qu'il faut donner un sérieux coup de barre pour réviser le rôle des régies, notamment en clarifiant leurs pouvoirs par l'entremise d'un projet de loi. L'expérience des dernières années a montré que ces instances régionales fonctionnent quelquefois en vase clos, sans se soucier les unes des autres, et surtout... sans parfois se soucier du ministère, pense-t-il.

Des corrections

«Même le ministre de la Santé de l'époque, Marc-Yvan Côté, avait recensé des zones de risques, que nous avons vues et vécues depuis. Maintenant il faut apporter des corrections au niveau de qui dirige et de qui gère dans le réseau», tranche-t-il.

Manque de communications, manque de liens avec les différentes instances du réseau, voilà autant de choses que reproche le ministre au fonctionnement actuel

des régies régionales. À son avis, ces instances régionales doivent être là pour servir les patients et les personnes en détresse, et non pas pour servir les hôpitaux, les CLSC au profit d'une quelconque bureaucratie.

Le ministre de la Santé avait joué un rôle important dans la création des régies

Morosité

Par ailleurs, le nouveau titulaire du portefeuille de la Santé affirme qu'une des priorités de son présent mandat sera d'insuffler un nouveau dynamisme à un système étreint par des années de compressions et de morosité. Ce dernier annoncera d'ailleurs ce matin des mesures pour remonter le moral des infirmières, une des professions les plus touchées par les bouleversements des dernières années.

«Agir contre la morosité, c'est la

recommandation centrale du rapport Clair. J'ai des idées, mais on va le faire avec les 18 directeurs des régies régionales et avec une catégorie spécifique d'employés», dit-il. Comment? «Il faut travailler sur les conditions d'exercice de la profession. Est-ce qu'on peut les soulager? Il y a des choses élémentaires qu'on a dû faire en raison des compressions, mais qu'on a maintenant la nécessité de corriger», affirme-t-il.

L'autre cheval de bataille du successeur de Pauline Marois sera d'aller chercher à Ottawa la juste part des fabuleux surplus budgétaires dont devrait hériter le système de santé. «Mon rôle ça va être de débarquer chez les gars qui paient 15 cents dans le système et qui s'appellent Allan Roch. Moi je paie 85 cents. C'est choquant d'avoir 25 milliards prévus [en surplus] pour 2001 et de laisser des patients et des personnes en détresse sur les listes d'attente, conclut le ministre. C'est même scandaleux.»

Pénurie chronique de médecins en région

Les généralistes doutent de la valeur du pacte proposé

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les médecins omnipraticiens doutent que la signature d'un pacte avec Québec, les obligeant à s'engager à long terme sous peine de pénalités, change grand-chose aux pénuries actuelles de médecins en région.

Selon le Dr Renald Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la principale cause des pénuries en région éloignée est d'abord et avant tout le manque généralisé de médecins au Québec et non la réticence du corps médical à s'expatrier des grands centres. «Les engagements à long terme, on a testé cela avec les médecins spécialistes et ça n'a pas donné grand-chose. Il existe des programmes de bourses pour les omnipraticiens qui sont similaires et il n'y a eu que 18 ou 19 médecins intéressés depuis», soutient le Dr Dutil.

Ce dernier réagissait hier aux propos du ministre de la Santé, Rémy Trudel, qui affirmait vendredi en entrevue au *Devoir* avoir l'intention de signer «un pacte» avec les médecins pour résoudre les problèmes de répartition des effectifs médicaux au Québec.

Le projet vise à ce que les médecins signent, dans certaines régions, des contrats à durée déterminée. À défaut de respecter leur engagement, ces derniers auraient à subir des pénalités financières.

D'autres mesures simples pourraient s'avérer beaucoup plus fructueuses pour attirer les médecins hors des grands centres, pense le Dr Dutil. «On pourrait tout simplement abolir les plafonds trimestriels imposés aux médecins hors des hôpitaux. Cela limiterait du coup la pénurie vécue dans certaines régions. Certains médecins seraient prêts à travailler 60 heures par semaine s'ils étaient payés décemment», affirme le président de la FMOQ.

À l'heure actuelle, les médecins omnipraticiens voient en effet leurs tarifs réduits de 75 % de l'attente d'un plafond trimestriel, quand ils travaillent hors des hôpitaux. La FMOQ croit aussi que la levée du décret limitant à 70 % le salaire des médecins près des grands centres pourrait aussi amoindrir la pénurie dans des régions comme le sud de la Montérégie et le centre du Québec.

Mercier



Chantal Gaston, l'une des porte-parole, d'une centaine de femmes haïtiennes qui appuient Claudel Toussaint, a interpellé le chef libéral Jean Charest, hier, qui était venu prêter main-forte à sa candidate dans Mercier, Nathalie Rochefort.

Charest dit vouloir parler des vrais enjeux

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La dernière semaine de campagne en vue de l'élection partielle dans Mercier a commencé pour le Parti québécois et le Parti libéral du Québec par la venue de poids lourds dans la circonscription.

Le chef du Parti libéral du Québec Jean Charest a consacré hier quelques heures pour saluer des électeurs de Mercier au côté de la candidate Nathalie Rochefort. Le PLQ cherche à percer une brèche dans la forteresse péquiste érigée depuis 25 ans dans Mercier.

Au Parti québécois, c'est la ministre de la Culture et des Communications Diane Lemieux qui est venue prêter main-forte à Claudel Toussaint. Pour le PQ, la campagne a quelque peu dérivé la semaine dernière sur les révélations concernant les démêlés judiciaires de M. Toussaint. Dimanche, un groupe de femmes, majoritairement d'origine haïtienne, a donné son appui à M. Toussaint en soulignant que s'il avait été accusé de voies de fait contre sa femme, il en avait également été acquitté.

Hier, elles étaient quelques-unes à accueillir Jean Charest à son arrivée au local électoral libéral pour réclamer que le chef libéral cesse son acharnement sur M. Toussaint. La veille, elles s'en étaient prises surtout à la Fédération des femmes du Québec qui a décelé dans les explications du candidat péquiste une banalisation de la violence conjugale. À la Fédé-

ration des femmes du Québec, la vice-présidente Vivian Barbot, qui a quitté Haïti il y a plus de trente ans, a dit ignorer la motivation du groupe de femmes haïtiennes et s'étonne de leur action. «Je ne veux pas juger mes consœurs mais je trouve ça exagéré. On attire l'attention sur cette affaire-là; il y a peut-être des raisons à cela», a commenté Mme Barbot pour qui il s'agit d'abord d'une manœuvre politique.

Un regroupement d'organismes communautaires, Action Solidarité Grand Plateau, a émis un communiqué pour indiquer que la candidature de Claudel Toussaint «doit être considérée au même titre que les autres».

Pour Jean Charest, il est clair que Bernard Landry vient d'échouer à son premier test mais que le débat doit être recentré sur Mercier. «M. Toussaint a égrené sa crédibilité au fil des événements. Cela étant dit, maintenant je souhaite que le reste de la campagne puisse porter sur les enjeux du comté de Mercier et qu'on puisse se concentrer sur ce qui touche les gens dans leur vie de tous les jours», a-t-il affirmé en conférence de presse M. Charest.

Ce dernier s'est attaqué au budget de Pauline Marois qui avait prévu s'attaquer à la pauvreté. «Ils ont fait beaucoup de pub et de marketing mais ils n'ont pas livré la marchandise. Ils donnent l'occasion aux gens de Mercier de dire qu'ils ne sont pas acheteurs de marketing», a dit Jean Charest. Le chef libéral a prévu repasser dans Mercier d'ici lundi prochain pour appuyer Nathalie Rochefort.

Maître Lucien Bouchard...

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Moins de trois mois après avoir quitté la vie politique, M^r Lucien Bouchard se joint au cabinet d'avocats Davies Ward Phillips & Vineberg à titre d'associé.

«Je me joins à un cabinet reconnu comme chef de file parmi les cabinets canadiens spécialisés en droit des affaires, et avec une culture riche et ouverte», écrit l'ex-premier ministre du Québec dans un communiqué émis hier. «Je suis confiant que j'y serai en mesure d'effectuer mon retour au droit avec succès et d'y apporter une importante contribution professionnelle.» Admis au barreau en 1964, M. Bouchard a pratiqué le droit pendant 22 ans avant que le premier ministre canadien Brian Mulroney ne le nomme en 1985 ambassadeur du Canada en France.

Fondé en 1894, Phillips Vineberg est un des plus importants cabinets d'avocats desservant la communauté juive de Montréal. En janvier dernier, le cabinet fusionnait avec Davies Ward & Beck de Toronto pour devenir Davies Ward Phillips & Vineberg. Avec des bureaux à Montréal, Toronto, New York, Beijing et Paris, le cabinet compte 200 avocats dont 65 à Montréal.

«C'est un avocat de valeur et de talent et ses opinions politiques ne nous dérangent absolument pas», a indi-

qué Pierre-André Themens, associé directeur du bureau montréalais de Davies Ward Phillips & Vineberg. L'arrivée de M. Bouchard à ce cabinet avait fait l'objet d'une fuite ces derniers jours, a rappelé M. Themens. «Des clients qui ne partagent pas ses opinions politiques nous ont dit que c'est un homme de talent et que la politique qu'il a fait avant, c'était sa politique à lui», a-t-il relaté.

C'est la première fois que ce cabinet, où se trouve l'ex-juge en chef Allan B. Gold, engage un avocat qui a mené une carrière politique. «On a engagé un avocat, pas un politicien», a dit M. Themens, qui voit dans le passage de M. Bouchard en politique un simple «intermède» dans sa pratique du droit.

Pour Lucien Bouchard, Davies Ward Phillips & Vineberg présente l'avantage d'avoir une assise internationale. Le cabinet est présent à Paris depuis les années 60, en Asie depuis les années 60 et à New York depuis 15 ans, a précisé M. Themens. «Notre pratique internationale était un attrait pour lui», a-t-il dit, soulignant que M. Bouchard fera du droit commercial et s'occupera aussi de dossiers internationaux. Au début des années 80, avant de d'accepter l'offre à Paris de son ami Brian Mulroney, M. Bouchard pratiquait le droit à Montréal chez McCarthy Tétraut où il s'était fait connaître comme négociateur patronal et constitutionnaliste.

Centres jeunesse

L'attente s'allonge

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le 10 mars 2000, ce ne sont pas moins de 1350 jeunes en difficulté qui attendaient le secours et l'intervention de l'État. Un an plus tard, jour pour jour, ce sont 1426 jeunes qui attendent toujours, selon les données publiées par l'Association des centres jeunesse du Québec.

Dans sa première intervention, en Chambre, à titre de ministre délégué à la Santé et aux services sociaux, Agnès Maltais a défendu, jeudi, son prédécesseur Gilles Baril en soutenant qu'au contraire, depuis les trois dernières années, la liste d'attente moyenne auprès de la Direction de la protection de la jeunesse a baissé de 36 %, «soit de 1271 à 816 jeunes».

«Les informations que j'ai, a précisé le ministre, je les tiens du mi-

nistère de la Santé et des services sociaux.»

Pourtant, les chiffres de l'Association des centres jeunesse indiquaient, au 10 mars 2000, que pas moins de 796 cas attendaient une évaluation et que 554 jeunes jeunes, déjà évalués, n'avaient pas encore reçu les services prescrits pour un total de 1350. À ce nombre, on ajoutait 475 dossiers classés toujours incomplets.

Un an plus tard, soit le 9 mars 2001, les mêmes documents officiels montraient 867 cas d'attente en évaluation et 559 jeunes qui attendaient toujours d'être pris en charge pour un total de 1427.

Les régions les plus touchées par les retards dans le traitement des cas signalés et retenus sont la Montérégie (avec 293 jeunes), Montréal (215), Lanaudière (172), la Côte-Nord (110) et les Laurentides (92).

EN BREF

Commission royale d'enquête sur la santé

(PC) — Le premier ministre Jean Chrétien va annoncer cette semaine la création d'une commission royale d'enquête sur le système de santé, dit avoir appris la société Radio-Canada, qui ajoute que la commission sera présidée par l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow. Le premier ministre Jean Chrétien aurait donc donné le mandat à Roy Romanow de revoir en profondeur le système de santé canadien. La Commission, qui parcourrait tout le pays, prendrait une année et demie pour réviser et moderniser la loi canadienne de la santé de 1984. Les principes de l'universalité et de l'accessibilité seraient revus et on s'interrogera sur la gratuité partout, pour tous, dans tous les cas. Roy Romanow, qui vient d'être nommé titulaire d'une chaire de recherche à l'Université de Saskatoon, n'a pas voulu confirmer la nouvelle. Selon le docteur Yves Morin, sénateur depuis à peine un mois, qui travaille déjà à une commission du Sénat pour faire le point sur le système de santé, l'idée d'une autre commission d'enquête est excellente. G. Québec, le ministre de la Santé, Rémy Trudel, juge que toutes ces commissions seront inutiles. On estime avoir déjà étudié de long en large le système de santé avec la Commission Clair.

Décès de Charles Daudelin

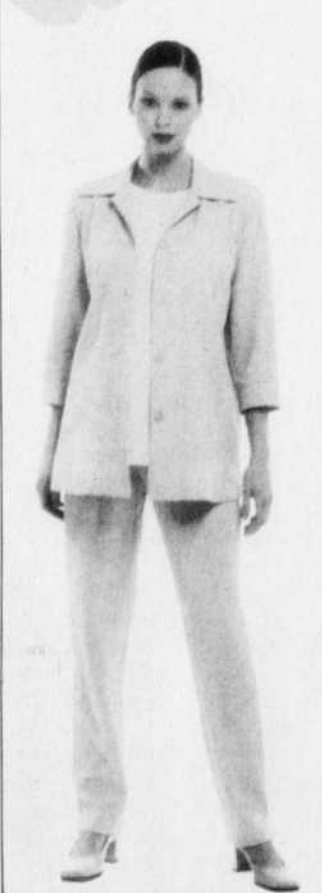
(Le Devoir) — Le peintre-sculpteur Charles Daudelin, considéré comme l'une des figures de proue de la sculpture québécoise, est décédé hier. *Le Devoir* a appris la nouvelle au moment de mettre

sous presse. Charles Daudelin est né à Granby en 1920. Il s'était d'abord destiné à la peinture avant de s'orienter vers la sculpture dans les années 40. On lui doit des œuvres très connues comme *L'Embâcle*, de la Place du Québec à Paris, l'ensemble environnemental du complexe architectural G, à Québec, et l'aménagement du Carré Viger, à Montréal. C'est également lui qui a créé les trophées Jutra du cinéma québécois et les Masques du théâtre québécois. Charles Daudelin a aussi considérablement contribué à l'art sacré moderne du Québec. Son épouse Louise écrivait d'ailleurs dans le livre que le Musée du Québec consacrait à Charles Daudelin en 1997: «Il va sans dire [...] qu'une forme de spiritualité a toujours été présente dans nos vies et que les réalisations de Charles dans des lieux de culte ont été entreprises sur la base de cette spiritualité. Cela a davantage à voir, je crois, avec le sacré». Charles Daudelin a été fait Grand Officier de l'Ordre national du Québec en avril 1998 et avait aussi reçu le Prix Paul-Émile Borduas en 1985.

Le gouvernement Harris poursuivi

Toronto (PC) — La famille d'un adolescent asthmatique mort quand son ambulance a été réacheminée en direction d'un hôpital plus éloigné poursuit le gouvernement ontarien pour négligence, pour avoir «sous-financé» le système de soins de santé. Les auteurs de la poursuite de 7,1 millions intentée hier avancent que le gouvernement de Mike Harris a «délibérément sous-financé le système de santé et fermé et fusionné des hôpitaux et des urgences» pour financer ses baisses d'impôts.

BOUTIQUE



Vêtements de maternité à l'étage

1007, RUE LAURIER OUEST
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

Hélène JASMIN

CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
Père Émile Legault

L'épopée des Compagnons de Saint-Laurent.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CIToyENS

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement une aide spéciale d'un peu plus de 30 millions en guise de compensation pour avoir surstimulé le taux d'attrition des effectifs municipaux.

On ne saurait toutefois trop souligner l'exploit du comité d'avoir réussi à s'assurer si vite la collaboration de fonctionnaires de la quasi-totalité des municipalités de l'île, et ce, en dépit de l'opposition farouche de la plupart d'entre elles. Cette collaboration lui assure non seulement une force de travail massive et compétente dans sa difficile tâche, mais lui apporte également une connaissance précieuse de la réalité du terrain.

Seul objet de déception jusqu'à présent, le degré de participation des citoyens au processus de réforme semble devoir se réduire à sa plus simple expression. Ignorés par le gouvernement durant l'élaboration du projet de fusion municipale dans l'île, les Montréalais se retrouvent une fois de plus cantonnés dans le rôle de spectateurs lors de la mise en place de la réforme par le comité de transition.

Monique Lefebvre avait d'entrée de jeu laissé peu d'espoir à ce chapitre. Tout sera fait pour tenir informés les citoyens par l'entremise des élus locaux qui participeront aux travaux du comité, des médias et d'un site Internet, s'est-elle engagée au début de l'année, mais pas question de consultation publique proprement dite: le comité n'en a ni le mandat, ni le temps, ni les moyens pratiques. Cette position était confirmée, la semaine dernière, alors que l'on annonçait qu'aucune consultation, ni même séance publique d'information n'était prévue d'ici à la fin de l'année.

Interpellée par la critique libérale aux affaires de la Métropole, François Ouimet, qui lui rappelait qu'elle a déjà pris l'engagement d'obliger les comités de transition à siéger en public au moins une fois par mois, la ministre Harel a répondu, jeudi, que le comité était le seul à pouvoir juger du moyen approprié de remplir son mandat d'informer le public. Elle en a profité pour vanter le site Internet (www.transition-montreal.org) créé à cet effet.

Force est de constater que le comité de transition déploie un effort de transparence remarquable. Les lecteurs du *Devoir* ont pu s'en rendre compte la semaine dernière à l'occasion d'une entrevue accordée par l'ancien président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre, chargé notamment de la responsabilité d'élaborer le premier budget de la nouvelle ville. Son ouverture à discuter de la progression de son travail, des difficultés et des doutes rencontrés, se révélait d'autant plus admirable qu'elle n'est pas courante lorsque l'on a affaire à des problèmes aussi complexes et sensibles.

Il n'est pas certain, cependant, que les citoyens se contentent de ces efforts. D'autant plus qu'ils savent qu'en dépit des excuses données, d'autres comités de transition (dont celui d'Ottawa l'an dernier, mais aussi de Hull-Gatineau et de Québec) ont trouvé, eux, le temps et les moyens de tenir des séances publiques d'information. Quant aux vertus du site Internet, il suffit d'y faire un tour pour imaginer la frustration de ceux qui liront des «rapports d'étapes» qui font cinq lignes.

Il est facile de comprendre les hésitations du comité de transition à procéder à des séances publiques dans une île majoritairement hostile au projet de réforme et dont la population est de 1,8 million. «Pour que ces séances publiques aient lieu», déclarait jeudi Louise Harel, «il ne faut pas non plus qu'elles donnent lieu à des foires d'empoigne».

L'existence d'un climat de contestation n'a toutefois pas empêché le comité de transition de Hull-Gatineau de lancer la semaine dernière une série de séances publiques «d'échanges et d'information». Un peu plus de 80 personnes se sont présentées, lundi soir dernier, à la première séance qui s'est tenue à Aylmer. «La grande majorité était contre la réforme et nous l'a fait savoir», racontait la semaine dernière le président du comité, Gilbert Lacasse. Mais les participants étaient venus aussi pour exprimer «leurs craintes et leurs attentes». L'exercice ne visait pas seulement à les informer, notait-il. «C'est sûr qu'on va chercher à tenir compte de ces opinions.»

Reste à voir si le comité de transition de Montréal trouvera le moyen, et la volonté, d'aménager une place comparable aux citoyens de l'île.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est imprimé par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

groupe de travail, devenu depuis un groupe consultatif. Ce groupe a le mandat de suivre les négociations de la ZLEA, de faire des recommandations et d'attirer l'attention du comité de négociations sur les questions préoccupant les petites économies, préoccupations que partageant parfois de grands pays latino-américains.

Selon le ministre canadien Pierre Pettigrew, «un des principaux défis» posés par la création de la ZLEA est de tenir compte de l'écart important qui existe entre les 34 partenaires et de leur capacité de mettre les ententes en œuvre. L'exercice, cependant, pourrait se révéler utile à l'OMC, croit-il. «Plusieurs des défis auxquels nous faisons face à l'OMC nécessitent de la créativité et des solutions originales. Je pense que le travail que nous ferons à la ZLEA permettra de trouver des solutions à plusieurs de ces défis. Par conséquent, des progrès autour de la ZLEA consolideront et renforceront notre travail à l'OMC.»

La majorité des pays américains sont des petits pays en développement, concentrés dans les Caraïbes et en Amérique centrale. Au total, 26 des 34 États représentés au Sommet de Québec sont des pays de petite taille sur les plans géographique, démographique et économique. Ils font face au Venezuela, à la Colombie, au Chili et aux géants que sont les États-Unis, le Canada, le Brésil, le Mexique et l'Argentine.

Bien qu'ils veuillent avoir accès au très lucratif marché américain et bénéficier d'un système basé sur des règles prévisibles, ces petits États ne veulent pas qu'on leur réserve le même traitement qu'à l'OMC où ils devaient mettre en œuvre de nouvelles règles, ce qu'ils n'ont pu faire complètement, n'ayant pas les moyens techniques et financiers nécessaires. D'autre part, les avantages qu'ils espéraient tirer de ces accords ne se sont pas matérialisés au rythme voulu, les pays riches préservant certains de leurs privilèges et s'accordant des régimes de transition avantageux dans le domaine des textiles, explique Don Mackay.

Éviter les pièges

Tous les petits pays veulent des correctifs à l'OMC et, forts de leur expérience dans cette arène, entendent éviter de se faire piéger dans le cadre des négociations de la ZLEA. Selon Mark Halle, de l'Institut international du développement durable, les petits pays doivent se demander à quel prix ils auront accès aux marchés de l'Amérique du Nord, à quelle nouvelle compétition, venant de leur propre région, ils devront faire face.

Leurs problèmes sont multiples, allant du nombre insuffisant d'experts au manque flagrant de ressources financières. Un des principaux enjeux est la part importante de leurs revenus gouvernementaux qui provient des tarifs douaniers, ceux-là même que l'accord vise à éliminer. Aux Bahamas, cette part atteint 60 % des fonds qui financent les écoles, les hôpitaux, les routes. Remplacer pareille source de revenus par une autre n'est pas une mince affaire. Le faire rapidement encore moins.

Plusieurs idées, qui ne font pas l'unanimité, sont suggérées pour appuyer les petites économies: aide technique et financière, traitement différencié selon les dossiers, périodes de transition plus longues pour réduire les tarifs ou pour mettre des réformes en œuvre.

PAYS

L'intégration économique et le commerce «sont des outils puissants pour atteindre les taux de croissance économique nécessaires pour réduire la pauvreté», rappelait Bernard Hoekman, de la Banque mondiale, à Ottawa la semaine dernière. Mais pour cela, ajoutait-il, il faut que «l'intégration commerciale se fasse correctement», ce qui signifie entre autres une assistance suffisante. Sans cela, le fardeau associé à la mise en œuvre des accords devient trop lourd pour les pays les plus pauvres.

Ann Weston, vice-présidente de l'Institut Nord-Sud, est catégorique. «Il faut mettre le développement au cœur de la ZLEA, ce qui signifie qu'on prend au sérieux, en écrivant ces règles, les différences de niveau de développement.» Elle fait remarquer que plusieurs pays n'ont pu mettre en œuvre les accords par manque de ressources institutionnelles et qu'on leur demande d'en faire plus. «Nous devons être très prudents dans le cadre de la ZLEA, en particulier pour les petites économies, les moins avancées, pour qu'elles soient capables de supporter ce que nous exigeons d'elles. Autrement, ce ne sera pas durable. Ça ne répondra pas à leurs besoins en matière de développement.»

Appauvrir davantage

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), qui regroupe une centaine d'organismes, voudrait que les accords offrent plus de marge de manœuvre politique aux pays en développement pour qu'ils puissent assurer leur développement, leur sécurité alimentaire et surtout combattre la pauvreté.

Il rappelait, dans un rapport récent, que «le commerce ne doit pas être cause de pauvreté. Bien structuré, il devrait au contraire contribuer à l'alléger». Malheureusement, soutient le Conseil, le

commerce «tel qu'on le pratique actuellement, a eu pour résultat d'appauvrir davantage une multitude de gens parmi les plus pauvres du monde». Selon le CCCI, sont touchés l'accès à des médicaments moins coûteux, la propriété du savoir médical et agricole, la protection des droits des travailleurs et de l'environnement.

En matière d'agriculture, les petits producteurs, qui dépendent de leur travail pour leur alimentation quotidienne, ne peuvent soutenir la concurrence, lourdement subventionnée, des pays riches. Toute leur famille en est appauvrie. Parmi les nombreux exemples fournis par le CCCI, il y a celui des petits producteurs de maïs du Mexique qui n'ont pu résister aux producteurs géants du Midwest américain. Le rapport souligne que les pays les plus pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour «venir en aide aux perdants» et qu'ils ont besoin de beaucoup plus de temps pour s'adapter.

En osant user de leur pouvoir pour bloquer l'OMC, les pays en développement ont forcé les autres pays à examiner leurs enjeux. Des gestes, dont le désintéressement est mis en doute par certains, sont faits. L'Union européenne annonçait en février qu'elle ouvrirait immédiatement ses frontières à «tout sauf les armes» en provenance des 48 pays les moins développés, bien qu'elle ait prévu une exception pour trois produits agricoles.

LOMC aussi reconnaît qu'elle doit se pencher sur les préoccupations des pays en développement. Elle s'est donné un programme de travail sur la mise en œuvre des accords en 1999. Son but: augmenter ses chances de lancer une nouvelle série de négociations en novembre prochain. À la ZLEA, c'est plutôt la conclusion d'une entente qui peut carrément en dépendre.

Des syndicats prêtent main forte aux Argentins

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Le mouvement d'opposition à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) gagnera l'Argentine, cette semaine, où les ministres du Commerce se réuniront pour faire le point avant le Sommet de Québec.

Parmi les manifestants qui envahiront en grand nombre les rues de la capitale, Buenos Aires, on retrouvera des représentants de syndicats canadiens et québécois, venus pour témoigner d'une nouvelle solidarité à l'échelle des Amériques. Pour les opposants à la ZLEA, les négociations sur cet accord commercial auront eu au moins un mérite: celui de rapprocher les organisations populaires, de la Terre de feu à la Terre de Baffin.

«À l'occasion de ces négociations sur la ZLEA, se sont développés des grands mouvements de solidarité et d'échange. Il est clair pour tout le monde, pour les organisations syndicales ou populaires, qu'on ne peut plus faire face à la musique, isolés chacun dans notre coin», a souligné Vincent Dagenais, conseiller à la CSN, en entrevue avant son départ pour Buenos Aires.

Son collègue du Congrès du travail du Canada, Hassam Yussuff, qui lui aussi se trouvera en Argentine, abonde dans le même sens: «N'eût été des discussions sur la ZLEA, nous n'aurions

pas eu de contacts aussi étroits que nous en avons eu. C'est une bonne chose. Cela nous a forcés à essayer de comprendre davantage ce qui se passe dans cet hémisphère.»

Selon M. Dagenais, la situation en Argentine offre des leçons. Affecté par des bouleversements profonds, le pays est une «illustration dramatique des effets de la mondialisation», fait-il valoir. «La situation actuelle en Argentine, poursuit-il, est une cristallisation de ce qui risque et de ce qui peut arriver quand des transformations économiques majeures sont imposées de l'extérieur.»

Aux prises avec une récession qui dure depuis 1998, le gouvernement argentin a dû faire appel au Fonds monétaire international (FMI), en décembre dernier, pour regarnir ses coffres au moyen d'une aide d'urgence de 40 milliards \$ US. Pour satisfaire les exigences de l'organisme international, on a entrepris un ambitieux programme de restructuration économique, qui s'est traduit par des privatisations et des reculs dans les programmes sociaux. Résultat: une crise majeure qui a entraîné des démissions successives au gouvernement, dont celles de deux ministres des Finances, et des dissensions entre les grandes centrales syndicales.

Cette semaine, le pays pourrait être paralysé, jeudi et vendredi, par une grève générale de deux jours.

MANIFESTANTS

festants se sont couchés sur le sol et se sont fait traîner par les policiers.

Un peu avant midi, une quarantaine de personnes — toujours deux par deux — avaient franchi les barrières. Le rythme s'est accéléré vers 13 heures quand les personnes ont commencé à franchir les lignes par groupe de cinq à huit personnes à la fois. Philippe Duhamel, du groupe SALAMI, était du nombre, de même qu'une femme enceinte et une membre du groupe Les Grands-Mères en colère, qui ont aussi été arrêtées.

Personne n'a tenté de s'approcher de l'édifice. Et aucune altercation n'a été signalée: les employés du ministère ne sont pas allés travailler. «Nous avons déjà gagné», a lancé Joel Duff, un militant de la Fédération canadienne des étudiants. Nous avons réussi à faire

fermer le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. On a déjà envoyé notre message.»

Le ministre Pierre Pettigrew, qui n'a fait preuve d'aucune sympathie envers les manifestants, n'était pas de cet avis. «Je trouve que de défendre les intérêts de l'industrie du bois canadien [alors que l'entente avec les États-Unis sur le bois d'œuvre a expiré samedi à minuit] était plus important aujourd'hui que le prétexte de vouloir des textes.»

«Il y avait 300-400 personnes. [...] Je crois qu'on devrait plutôt se poser des questions sur le fait qu'ils ont, après un mois de mobilisation, réussi si peu.»

Les personnes arrêtées ont commencé à être relâchées en après-midi hier. Après étude de leur cas, certaines pourraient être accusées d'entrave à un agent de la paix.

SUITE DE LA PAGE 1

que nous aurions recourus à cette action directe non violente de désobéissance civile s'il refusait de nous remettre les textes. Il a refusé.»

Après avoir dit leur nom, les manifestants ont traversé la première barrière. Un dialogue s'est alors engagé dans le calme avec les policiers, ces derniers expliquant qu'ils devraient procéder à leur arrestation s'ils allaient plus loin. Les manifestants ont répliqué qu'ils demandaient leur collaboration pour mettre la main sur les textes.

«Nous ne les avons pas, les textes, a dit le policier avec un sourire. Vous le savez très bien. On ne pourra pas vous les donner. Ça ne sert à rien de se faire arrêter.» Dès qu'ils sont arrivés de l'autre côté de la deuxième barrière, les mani-

POUND

SUITE DE LA PAGE 1

système olympique axé sur la loyauté et l'éthique dans le sport et les voir représenter des modèles d'intégrité pour les jeunes.»

Richard W. Pound est né en 1942 à St. Catharines en Ontario. Nageur émérite, il a participé aux Jeux olympiques de Rome, en 1960. Il a par la suite effectué des études en droit et en fiscalité à l'Université McGill. En 1968, il devient secrétaire général de l'Association olympique canadienne, poste qu'il occupera avant de devenir président de l'organisme de 1977 à 1982.

Sa carrière au sein du COI a débuté en 1978. Depuis, il a œuvré au sein de nombreuses commissions, dont celle négociant les lucratifs contrats de télévision. Chancelier de l'Université McGill, M. Pound est actuellement vice-président du CIO depuis 1996 et président de l'Agence mondiale antidopage depuis sa création.

«Dick Pound représente ce que les Olympiques devraient être. Il personnifie l'intégrité et l'honnêteté, à l'instar de l'ancien ministre libéral et ami personnel de M. Pound, André Ouellet. C'est un homme qui croit au progrès et à l'amélioration. C'est pourquoi il a été au cœur de nombreuses réformes au sein du mouvement olympique.»

Les quelque 125 membres du CIO se réuniront le 13 juillet prochain à Moscou pour choisir le successeur de Juan Antonio Samaranch. M. Samaranch occupe le siège de président depuis 1980. Pour le moment, trois autres personnes ont confirmé leur candidature: le Belge Jacques Rogge, l'Américaine Anita DeFranz et le Hongrois Pal Schmitt. Le Coréen Kim Yn-yong devrait lui aussi se laisser tenter. Il a jusqu'au 10 avril pour se manifester.

M. Pound croit que les membres du CIO voteront avec diligence et il ne craint pas qu'un vent politique le pousse en dehors de la course. «Je suis convaincu que la prochaine élection se gagnera sur les enjeux et non par un consensus entre alliés», a-t-il précisé.

Dick Pound a d'ailleurs résumé sa pensée dans un document d'une dizaine de pages intitulé *Ma vision de l'avenir du mouvement olympique*, un document

qu'il a envoyé à tous les membres du Comité. Reste maintenant à aller les rencontrer et à leur vendre son «programme électoral».

Un comité montréalais travaillera au financement de sa campagne. Un comité dans lequel siègera Marcel Aubut et qui aidera également M. Pound à aller choisir d'importants votes. «On a un candidat de choix, on a le meilleur, a indiqué M. Aubut. C'est une occasion qui ne se représentera probablement jamais, qu'un Canadien soit si proche d'occuper une position aussi prestigieuse, alors ne la perdons pas. Il faudra travailler jour par jour, pouce par pouce.»

Pour soutenir la candidature de Dick Pound, plusieurs athlètes s'étaient déplacés dont Bruny Surin, Nathalie Lambert, Myriam Bédard, Sylvie Bernier, Gaëtan Boucher, Guillaume Leblanc et Jean-Marc Chouinard. «On pense que M. Pound est la bonne personne pour faire avancer la cause des athlètes canadiens, qui sont souvent un peu ignorés dans la grande famille olympique internationale», a expliqué Nathalie Lambert. «Et tous ceux qui connaissent Dick Pound savent très bien que, lorsqu'il a une idée en tête, il fait tout pour aller jusqu'au bout», a renchérit Sylvie Bernier.

CRIMINEL

SUITE DE LA PAGE 1

portées contre lui par la justice serbe, en affirmant qu'il ne s'était pas enrichi personnellement mais que cet argent avait servi à financer les armées des Serbes de Bosnie et de Croatie.

«Concernant les moyens financiers dépensés pour les armes, les munitions et autres besoins des armées de la République serbe [en Bosnie] et de la République serbe de Krajina [en Croatie], ils ne pouvaient être présentés, pour une raison de secret d'État, dans les budgets qui sont des documents publics», écrit-il dans son recours.

Un expert en droit international, Vojin Dimitrijevic, a estimé que ces aveux «seront utiles au TPI car cela renforcera les accusations concernant les liens de Milosevic» avec les territoires sécessionnistes serbes pendant les guerres en Bosnie et en Croatie. «Cela a trait à sa responsabilité en tant que commandant en chef, sachant ce qui se passait, il aurait pu intervenir pour empêcher ces événements. Non seulement il ne l'a pas fait, mais il a en plus payé», a dit Dimitrijevic.

Aide américaine

Pressées par les Occidentaux d'extraire l'ancien chef de l'État vers le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, les autorités yougoslaves ont déjà retiré un premier bénéficiaire de son arrestation théâtrale. Les États-Unis ont confirmé hier, sous conditions, l'octroi de 50 millions de dollars à la Yougoslavie, une aide économique qu'ils avaient menacé de suspendre si Belgrade ne faisait pas preuve avant le 31 mars d'une coopération suffisante avec La Haye.

Mais les autorités yougoslaves n'en repoussent pas moins à plus tard une éventuelle extradition, répétant que l'ancien président doit d'abord être jugé dans son pays. «Nous ne céderons pas au chantage», a prévenu sèchement le premier ministre serbe Zoran Djindjic, interrogé sur la chaîne allemande ZDF. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan a tout de même rappelé que Belgrade a l'obligation de coopérer avec le TPI et de livrer Milosevic.

Mais la procédure judiciaire lancée dans son pays contre l'ancien maître de Belgrade, placé dimanche en détention préventive et écroué à la prison centrale de Belgrade, ne fait semble-t-il que commencer. Déjà mis en examen pour abus de pouvoir et corruption, des chefs passibles de cinq ans de prison, l'ex-chef de l'État est accusé par la police d'avoir demandé à sa garde de tirer sur les forces de l'ordre. Il encourt quinze ans de réclusion s'il est inculpé pour s'être opposé par la violence à son arrestation.

Mais l'enquête judiciaire ne devrait pas s'arrêter là: dans les mois qui viennent d'autres chefs d'inculpation risquent de viser l'ancien chef d'État, qui devrait vraisemblablement être poursuivi pour des assassinats politiques perpétrés sous son régime.

Après l'arrestation de l'ex-chef d'État, qui s'est rendu tôt dimanche après 26 heures de siège de son domicile, les forces de l'ordre ont découvert un imposant arsenal dans son immense résidence. Ils ont découvert notamment deux véhicules blindés de transports de troupes, 30 armes automatiques, trois mitrailleuses lourdes, un lance-grenades anti-char, 23 pistolets de différents calibres, 30 lance-grenades, deux caisses de grenades et plusieurs caisses de mitraillettes et de munitions.

Le TPI se prépare

Le TPI s'apprête lui aussi à étendre les charges retenues contre Milosevic en attendant une extradition, dont le procureur général Carla Del Ponte a jugé hier qu'elle devrait intervenir d'ici deux à quatre mois. Del Ponte compte achever d'ici là son inculpation pour les atrocités perpétrées lors des guerres en Bosnie et en Croatie au début des années 90.

Le TPI pourrait accepter que Milosevic compare sa détermination à la justice serbe, à condition qu'un délai soit fixé pour son transfert à La Haye, a estimé hier le président du TPI, le magistrat français Claude Jorda. «On peut comprendre que la justice serbe puisse commencer. Mais il nous faudrait avoir une indication du temps que pourraient mettre les autorités yougoslaves pour achever cette procédure», a-t-il déclaré.

Mais «il n'y a pas de doute sur la condamnation», selon Mme Del Ponte, si Milosevic est reconnu coupable même seulement sur l'inculpation du Kosovo, «la peine sera la prison à vie», a-t-elle dit.

LES SPORTS

Montréal 2, Boston 3

Petit cadeau aux Bruins

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Boston (PC) — Lorsque José Théodore a fait cadeau de deux buts, on s'est demandé si le Canadien voulait absolument que ses anciens grands rivaux de Boston devançant les Hurricanes de la Caroline et participant aux séries éliminatoires.

Mais le Canadien n'a pas lâché, et des buts de Saku Koivu et Oleg Petrov à la troisième période, ont créé l'égalité... jusqu'à ce qu'Andrei Kovalenko à 2:53 de la prolongation, qui a procuré une victoire de 3-2 aux Bruins.

Kovalenko a inscrit le but décisif, alors qu'il se trouvait seul dans l'enclave, après avoir capté une passe de Joe Thornton.

Les Bruins battaient le Canadien pour la troisième fois en 17 jours lundi, une deuxième fois par le même score en prolongation à Boston. Au cours de cette même période, le Canadien a vaincu les

Hurricanes à deux reprises. Ces résultats font une énorme différence puisque les Bruins ne devançant les Hurricanes que par un point au huitième rang de l'Association Est. Les Hurricanes ont encore quatre matchs à disputer, contre trois pour les Bruins.

Ceux-ci se sont également approchés à seulement deux points des Maple Leafs de Toronto et du septième rang. Les Hurricanes ont également un match en main sur les Leafs, qui sont loin d'être assurés de participer aux séries.

C'était la 45e défaite du Canadien en 80 matchs cette saison. Le Canadien n'a plus que deux matchs à disputer, au Centre Molson contre Philadelphie jeudi et New Jersey samedi, et il devrait compléter la saison au 11^e rang de l'Association Est, peut-être au 10^e s'il parvenait à devancer les Rangers de New York, qui ont deux points d'avance avec un match de plus à disputer.

EN BREF

Hingis identifie son harceleur

Miami, États-Unis (AFP) — La Suisse Martina Hingis, n° 1 mondial du tennis féminin, a identifié hier devant un tribunal de Miami, Du-bravko Rajcevic comme étant l'homme qui l'a harcelée l'an dernier lors du tournoi de Key Biscayne, puis qui s'est présenté à plusieurs reprises à son domicile à Zurich (Suisse). D'origine croate mais de nationalité australienne, Rajcevic, 45 ans,

avait harcelé Martina Hingis lors de l'édition 2000 du tournoi de Key Biscayne, près de Miami. Après un premier avertissement de la police, l'homme avait récidivé et avait été arrêté, puis remis en liberté après avoir versé une caution d'environ 1144 \$US. Deux jours plus tard, il s'était toutefois approché une nouvelle fois de la championne. De son côté, Frank A. Adams, avocat de l'accusé, a affirmé que son client n'a pas harcelé la championne, se contentant de lui envoyer des lettres d'amour et des fleurs.

Expos 5 Cubs 4

Les Expos commencent la saison avec une victoire...

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Chicago — C'est bon pour le moral. Les Expos l'ont finalement emporté 5-4 en 10 manches contre les Cubs de Chicago devant 38 466 personnes, hier, pour entreprendre leur 33^e saison par une victoire difficilement acquise.

Lors des matchs d'ouverture, ils présentent maintenant une fiche de 16-17. Ce n'était que la deuxième fois qu'ils jouaient en prolongation lors du premier match de la saison. En 1994, ils avaient perdu 6-5 en 12 manches contre les Astros, à Houston.

Vladimir Guerrero a produit le point décisif à l'aide d'un simple à la 10^e contre Todd Van Poppel, le sixième releveur utilisé par les Cubs. Graeme Lloyd a obtenu la victoire après avoir terminé la neuvième en retirant Augie Ojeda quand les buts étaient remplis et Ugueth Urbina a enregistré le sauvetage.

Les Expos ont flirté avec la défaite même s'ils ont inscrit deux points sur les deux premiers lancers de Jon Lieber à la première manche. Un simple de Peter Bergeron et un circuit de Jose Vidro ont fait le travail. Ils ont ensuite perdu une avance de 4-1 à la sixième quand les Cubs ont inscrit trois points contre Javier Vazquez.

À la huitième, pendant que la défensive des Expos était sur le terrain, Michael Barrett a été expulsé par l'arbitre du marbre, Rick Reed. Il a contesté une décision selon laquelle Joe Girardi ne s'était pas compromis sur un tir du releveur Scott Strickland.

Felipe Alou en a profité pour



À la huitième manche, Michael Barrett a été expulsé par l'arbitre du marbre, Rick Reed, pour avoir contesté une décision.

avoir un sérieux entretien avec Reed. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'arbitre n'était pas constant.

A son premier départ dans un match inaugural des Expos, Vazquez s'est bien débrouillé mais il a faibli à la sixième et il a dû être remplacé par Guillermo Mota quand les Cubs ont réalisé une manche de trois points.

En cinq manches et deux tiers, Vazquez a alloué six coups sûrs et quatre points. Il a accordé trois buts sur balles et enregistré cinq retraits au bâton en effectuant 98 lancers, dont 62 prises.

Mota n'a pas fait le travail. Il a donné un simple d'un point à Girardi avant de retirer Jon Lieber au bâton pour mettre fin à la manche.

Lieber, lui, a travaillé pendant sept manches. Il a alloué six coups

sûrs, un but sur balles et quatre points, trois étant mérités.

Lieber, qui fêtait son 31^e anniversaire, s'est brillamment ressaisi après son début de match difficile. Il a effectué 99 lancers, dont 72 prises.

Les Expos ont ajouté deux points à la sixième à la suite de trois coups sûrs, dont un double de Vladimir Guerrero. Lee Stevens a frappé un ballon-sacrifice et l'autre point a été inscrit à la suite d'une erreur d'Eric Young sur un roulant de routine au deuxième but. Son relais manquait de précision même s'il avait tout le temps nécessaire pour retirer Milton Bradley.

Scott Strickland a fait du bon travail en relève. Il a enregistré cinq retraits au bâton en deux manches et deux tiers.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	Pts
xy-Ottawa	46	20	9	4	263	194 105
x-Buffalo	45	28	5	1	213	178 96
Toronto	35	28	11	5	224	200 86
Boston	34	29	8	8	218	240 84
Montréal	27	39	8	6	203	228 68

Section Atlantique						
xy-New Jersey	45	19	12	3	282	189 105
x-Philad.	41	24	11	2	231	198 85
x-Pittsburgh	40	28	9	2	268	246 91
NY Rangers	32	41	5	1	245	281 70
NY Islanders	21	48	7	3	178	256 52

Section Sud-Est						
xy-Washington	39	25	10	4	233	202 92
Caroline	36	31	8	3	200	214 83
Floride	20	37	13	9	195	242 62
Tampa Bay	24	45	6	4	195	270 58
Atlanta	22	43	12	2	204	280 58

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
xy-Detroit	47	19	9	4	244	197 107
x-St. Louis	41	22	11	5	242	192 98
Nashville	33	34	9	3	181	194 78
Chicago	29	38	4	4	205	236 70
Columbus	26	37	9	6	181	222 67

Section Nord-Ouest						
xy-Colorado	50	15	9	4	257	182 113
Edmonton	38	27	11	3	234	213 90
Vancouver	35	26	11	7	233	229 88
Calgary	26	34	14	4	186	223 70
Minnesota	24	37	12	5	159	198 65

Section Pacifique						
xy-Dallas	46	24	7	2	227	178 101
San Jose	37	27	12	2	202	184 88
Phoenix	34	26	16	3	207	205 87
Los Angeles	36	28	12	2	242	220 86
Anaheim	25	39	10	5	184	235 65

x — Club assuré de participer aux séries
y — Champion de section

Hier	
Boston	3 Montréal 2 (P)
New Jersey	4 Chicago 3
Buffalo	5 Florida 3
N.Y. Islanders	4 Pittsburgh 1
Edmonton	au Colorado
Vancouver	à Los Angeles
Minnesota	à San Jose

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I . N . D . E . X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PRÉS ST-EUSTACHE, lac, plage privée, 3 acres, 6 1/2 (1 800 p.c.), site & maison exceptionnelle
1 400\$ tt compris (450)258-4281

RUE HUBERT
Condo moderne 419, 1350, béton, ascenseur. 808-0448

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (France)
Petite maison au cœur d'un vignoble. 450\$/semaine.
(418) 684-0384 (418) 872-8410

PARIS - BASTILLE, suite plein soleil, tout confort 800\$/sem/couple + 100\$ lit en plus (514) 845-4425

PARIS - Quartier Latin, près du Luxembourg, studio meublé (514) 484-2828 (laissez message)

PARIS XIV^e, gare Montparnasse, 2 1/2 tout équipé, ensoleillé, calme. Jonction directe Rospay. 525-6258 sem. (450)592-6055

320 AMEUBLEMENT

MOBILIER DE CH. À COUCHER
en chêne, poignées laiton. 3 unités murales, miroir, lumières encastrées, + grande commode 7 tiroirs, etc. Valeur 4500\$ pour 750\$ TABLE DE CUISINE blanche (Italie) panneaux coulissants, 4 chaises Valeur 1000\$ pour 400\$. 386-2829

390 DIVERS

PRODUITS AMAIGRISSANTS et suppléments nutritifs naturel. Pour recevoir le livret gratuit "Histoires à succès" Tél. (450)227-9542 Fax. (450)227-2602

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES)
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. Milieu informatisé. De 45 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 477.

522 TRAITEMENT DE TEXTE

FÉRAIS CHEZ MOI
soirs et fins de semaine travaux de traitement de texte 762-6777

530 COURS

ANGLAIS Bilinguophone Ph. D. TOEFL 8h/200\$. Privé. 489-8801

542 MASSOTHÉRAPIE

LES CENT CIELS massothérapie Massage suédois ou californien. Sauna finlandais. Reçu 522-3243

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT 15 Glencoe (514) 739-8449 www.firstcorp.ca/homes/glencoe.html

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AVE GREENE, magnifique condo rénové, 2 ch. dernier étage de triplex. Planchers marbre. Grande terrasse côté soleil. 129 000 \$.

RICHARD LABROSSE (514) 272-1010. (bureau immobilier ont)

LOFT 100% rénové à 2 min. Vieux-Mi et Place-des-Arts, jamais habité. 7e. fenêtres 13' x 10', plafonds 11'. A.C. bois, briques, cuisine de luxe, garage. 740 p.c. 284-2794

PLATEAU
Luxeux condo/loft 1 c.c., 6 électros, gaz, foyer, 2 stat. Possibilité meublé. 1 700\$ 274-3729

PLATEAU Superbe 3^e ét. rénové rue calme, puits lumière, 2 balcons, in-sol., bois franc. 123 000\$. 521-7534

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

SITE TRÈS PRIVÉ, belle grande maison, 1983, 5 c.c., 2 s. de b., sur terre de 40 arpents avec revenus agricole. Rivière, petit boisé. 219 000\$. Entre Sorel et Drummondville (450) 789-2841 (soir)

120 LAURENTIDES

ST-DONAT, terrain 23 800 pi. ca. prox. village, accès lac Archambault. 47 000 \$ (450) 458-5137

132 CHALETS

LAC ORFORD, Chalet luxe à vendre, ski, randonnées, tennis, plage. (514) 994-4383, M. Réal L'Homme.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

30 MIN. DE MTL (Basses Laurentides). Devenez proprio pour seulement 425\$ (tout inclus). Grand condo, 2 c.c., moderne, aire ouverte, insonorisé. (450) 569-9789

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, haut duplex, beau 5 1/2 rénové, entrée lav./séch. 740\$ chauffé (514) 232-4833.

AHUNTSIC ou presque
4 1/2 fermé, bonne condition, entrée lav./séch. 1er juillet 384-8140

PLATEAU
Joli 3 1/2 sur Parthenais au nord de Mont-Royal, très ensoleillé, chambre fermée, 2 balcons, 3^e étage. Chauffage électrique, pas d'entrée laveuse-sécheuse. Pour personne seule. Pas de chiens. 390 \$.

(514) 527-3898

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

OUTREMONT - 1525 BERNARD
Grand luxueux 5 1/2, cachet européen, pl. bois franc. Equipé, chauffé, eau chaude fournie 271-4168

OUTREMONT Laurier de l'Épée, grand 5 1/2 2^e, planchers bois franc, entrée lav./séch., 2 s. de bain. 1 800\$ eau chaude incl. (514) 945-5369

OUTREMONT ou presque
Pour juillet, 3e, 5 1/2, pi. bois, 3 puits lumière, cuisine et s. de bain rénovés, terrasse. 1 400\$ chauffé 270-9626

PLATEAU
Luxueux 8 1/2 sur 2 étages, solaire, pl. bois. 1 800\$ chauffé et électricité. 529-7809 Robert

PLATEAU
Prop. occupant offre un logement grand confort pour juillet 2001. Chauffage, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière au gaz, four combiné micro-ondes-convexion, terrasse protégée, jardin aménagé, garage double, possibilité de bureau. 1 800\$/mois. 522-0916

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A PERCÉ (Gaspésie) Jolie maison ancestrale 2 étages, 1 équipée, 3 c.c. Face à la mer, vue le Bonaventure. Loc. sem. (418)782-5234

176 CHALETS À LOUER

À ST-DOLPHE
1er au 29 juillet, tout confort, 2 c.c. Non-fum. Accès lac (819)327-5219

ST-JULES
15 min. de Carleton en Gaspésie, 2 c.c., tout équipé, ensoleillé, rapide, eau, pédalo, bateau, 10 minutes rivière à saumon (Cascapédia). (418) 392-4352 (soir)

190 GARAGES, PARKING

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR
4585, Christophe-Colomb 985-3399(jour) 522-6229(soir)

307 LIVRES ET DISQUES

ACHETONS LIVRES SERVICE À DOMICILE 367-8544

LIBRAIRE D'EXPERIENCE achète à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. 914-2142

320 AMEUBLEMENT

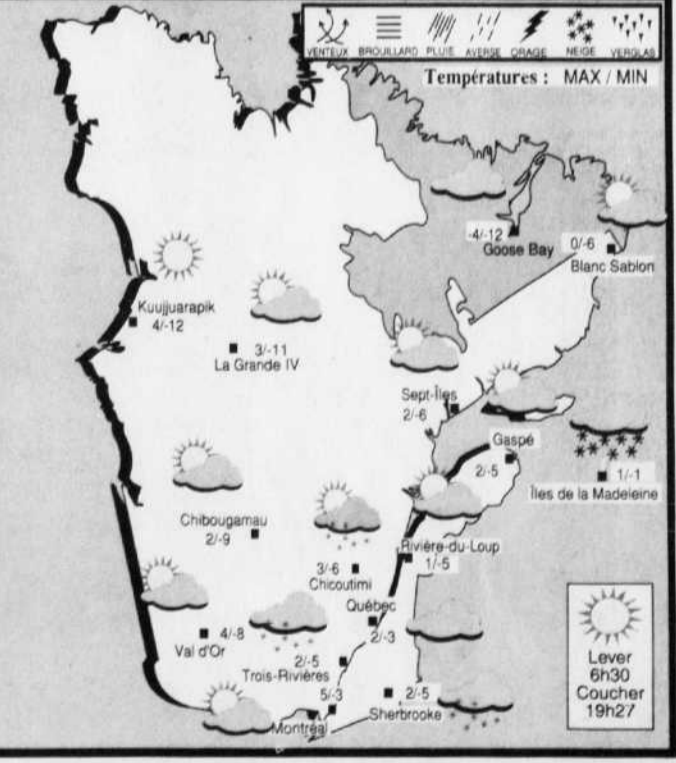
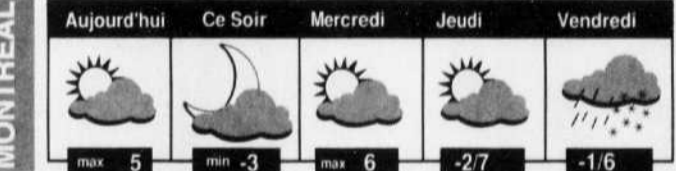
Ensemble de chambre en chêne, fini pécanier. 2 lampes, 1500\$ (ferme). Ens. salon provincial, tables, lampes. Blancor. 3000\$. André. (450) 222-3782

DÉCÈS

BOUTON-D'ALCANTARA, PAULETTE
1911-2001

À Repentigny, le 1^{er} avril 2001, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Paulette Bouton, épouse de feu Paul d'Alcantara. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Claudette), Jean (Georgette), Mireille (Claude), ses sept petits-enfants, leurs conjoints et arrière-petits-enfants, ses deux belles-sœurs, Irène et Annette d'Alcantara, neveux et nièces, cousins, cousines. La famille accueillera parents et amis(es) au: Complexe funéraire Magnus Poirier Inc., 6625 Sherbrooke Est, Montréal. Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe le mercredi 4 avril à 17 heures et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: mardi de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures, mercredi de 14 heures à 17 heures.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

1125\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant. Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

VISA, MasterCard, AMERICAN EXPRESS

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.